

Compte rendu d'activité – catégorie CPE Melle 2011 – Arras 2014

La période entre ces deux congrès a été essentiellement marquée par l'activité du groupe de travail « CPE-Vie scolaire » que la catégorie avait décidé, avec le secteur pédagogie et vie scolaire, de mettre en place quelques mois avant le Congrès de Melle, Ce groupe constitué autour des élus catégoriels était composé d'élus paritaires et de CPE intéressés et volontaires a poursuivi son activité autour des plusieurs axes de travail qu'il s'était donné :

- le suivi de la mise en œuvre de la « mastérisation »
- l'évolution du métier et des conditions de travail au travers d'un certain nombre d'enquêtes
- le suivi des expérimentations engagées à l'Education Nationale.

1) La « mastérisation ».

Nous avons participé à plusieurs réunions de travail avec la DGER, l'Inspection, Agro sup Dijon, en amont de la sortie de la note de service du 18 Juillet 2012 qui définissait pour la première promotion de CPE issue des concours organisés dans le nouveau cadre dit de la « mastérisation », le contenu de formation et les modalités d'affectation de ces stagiaires.

Fort d'une enquête réalisée auprès des collègues sortis des trois dernières formations d'Agrosup Dijon nous avons pu proposer de nouvelles thématiques pour le plan de formation des stagiaires comme la gestion et l'animation de l'équipe Vie Scolaire, la gestion des sanctions dans un établissement, etc.

Nous avons notamment obtenu que du temps soit libéré (1 jour par semaine initialement, 1 jour par semaine de janvier à mars actuellement) pour que les stagiaires puissent effectuer les travaux demandés et que leur remplacement soit assuré.

2) l'évolution du métier et des conditions de travail

21 – Questionnaire «métier CPE»

Afin d'alimenter notre réflexion sur le métier de Conseiller Principal d'Éducation et de son évolution le groupe de travail avait décidé d'élaborer un questionnaire à destination de l'ensemble des CPE des établissements d'enseignement agricole public.

Cette enquête à laquelle ont répondu 130 collègues (soit 36% du corps) nous a donné une photographie de ce qu'est un CPE dans l'enseignement agricole public aujourd'hui. Il est essentiel de noter que les collègues retrouvent dans une fonction éducative, très liée aux rapports interindividuels, interface de l'ensemble des usagers de l'établissement, extrêmement investis à la fois institutionnellement et dans la dynamique de projets de leur établissement. En d'autres termes, le caractère tout à fait unique de cette fonction dans l'école française, celui-là même que le Snetap défend ardemment depuis de longues années, est la ligne sur laquelle se situe une grande majorité du corps. Toutefois, il n'est qu'à reprendre certains points pour constater que cet équilibre reste fragile, que le bastion est attaqué, que les statuts peuvent se voir effrités, voire sabordés par une institution parfois peu encline à considérer les CPE comme des rouages essentiels de la mécanique éducative d'un établissement.

22 – Questionnaire logement

Nous avons soulevé depuis plusieurs années le problème des conditions de logement des CPE dans les établissements de l'EAP. Un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des CPE des établissements d'enseignement agricole public sur l'état de leur logement, leur surface, leur coût, les charges liées, l'implication du Conseil Régional, etc. permettant ainsi de faire un point le « parc » des logements mis à disposition des collègues CPE et de mettre l'accent sur la grande disparité des

situations.

23 – Les dotations Vie scolaire

Un recensement exhaustif, établissement par établissement, des personnels de vie scolaire (CPE, AE, TEPETA, maîtres au pair mais aussi secrétaire vie scolaire, infirmière) a été effectué.

Cette enquête a notamment permis de mettre en évidence que près de 30 postes manquaient à l'appel. En effet, sur les 1145 postes (équivalent temps plein) annoncés par le ministère, nous n'avons pu en recenser que 1118,25 (etp) en fonction dans les services vie scolaire.

Un différentiel qui s'explique par le financement incomplet du coût réel d'un poste d'AE comparativement à l'Education Nationale.

Nos différentes actions d'interpellation du ministère et du ministre, ainsi que de la représentation nationale n'ont pour le moment pas permis de corriger cette différence de traitement.

24 – Suivi des expérimentations Éducation Nationale (CLAIR, ERS ...)

Compte tenu de la politique de suivisme que mène la DGER vis à vis de l'EN, le groupe de travail a également suivi les dispositifs expérimentaux mis en place dans des établissements de l'Éducation Nationale.

Des contacts avec le SNES et SNUEP ont d'ailleurs été établis pour échanger sur ces questions et sur tout ce qui touche à l'évolution de notre métier et des textes réglementaires qui le définissent. Le groupe de travail publiera une synthèse de ces échanges et de la bibliographie existante sur le sujet.

L'ensemble des travaux du groupe de travail a donné lieu à plusieurs publications, dans le courrier catégoriel régulièrement adressé à l'ensemble des collègues CPE (à minima deux numéros par an) ainsi que sur le site du Snetap.